

LIVRET

Délivré par moi soussigné, entrepreneur du Pavé de Paris,
demeurant à Fontainebleau

Au sieur Félix Parot demeurant à Fontainebleau - 12, rue des Bois
et travaillant pour mon compte dans les carrières de
la forêt de Fontainebleau.

Ce livret devra porter exactement la carrière où le
sieur Félix Parot travaillera, et être visé par moi ou un
commis par moi préposé à cet effet, chaque fois qu'il
changera d'atelier. Il ne pourra, sous aucun prétexte,
se refuser de le présenter chaque fois qu'il en sera
requis par un Officier forestier ou même un Garde de
la forêt.

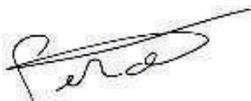
A Fontainebleau, le 1er mai 1830



Signalement du sieur *Félix Parot*
porteur du livret.

Ledit *Parot*
Agé de *31 ans*
Taille de *5 pieds 2 pouces*
Cheveux *brun*
Sourcils *idem*
Front *haut*
Yeux *marron*
Bouche *grande*
Nez *long*
Menton *ronde*
Visage *maigre*

Signature du porteur.



Vu par la Maison du Roi,
Fontainebleau, ce 9 mai 1830

*Bon pour les carrières du Long Boyau et des
Gorges du Houx seulement*



Mercredi 5 mai 1930



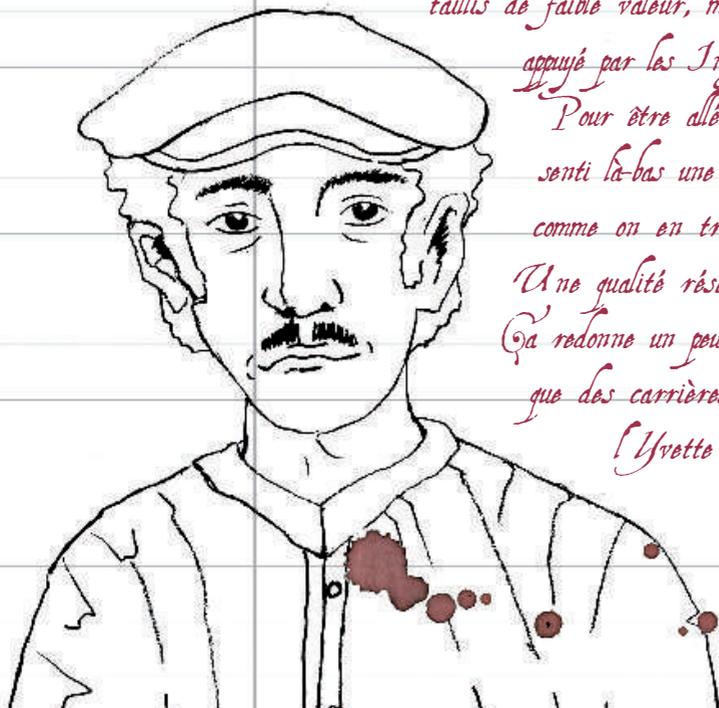
Je suis carrier, chef d'atelier,
à Fontainebleau et habite le
12 rue des Bois. Ceci est mon livret.

Depuis une vingtaine d'années, je suis obligé
de le porter sur moi en cas de contrôle par le commissaire carrier.
Je l'utilise pour prendre mes notes, faire mes comptes et griffonner
quand j'ai un peu de temps.

Il m'a été donné par Monsieur André, entrepreneur à
Fontainebleau, alors qu'il me présentait la lettre de la Maison du
Roi qui lui accordait le droit d'exploiter, avec mon équipe, sur le
Long Boyau. Il me dit que quelques agents forestiers ont essayé
de lui mettre des bâtons dans les roues, prétextant protéger un
taillis de faible valeur, mais qu'il a finalement gagné,
appuyé par les Ingénieurs des Travaux Publics.

Pour être allé régulièrement sur le site, j'ai
senti là-bas une très bonne veine. Du franc
comme on en trouve pas souvent.

Une qualité réservée aux travaux publics.
Ça redonne un peu de moral, alors que j'apprends
que des carrières ouvertes dans la vallée de
l'Yvette nous concurrencent.

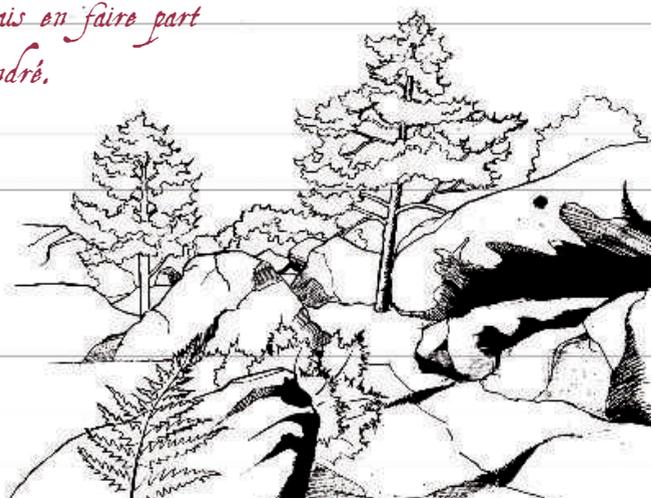
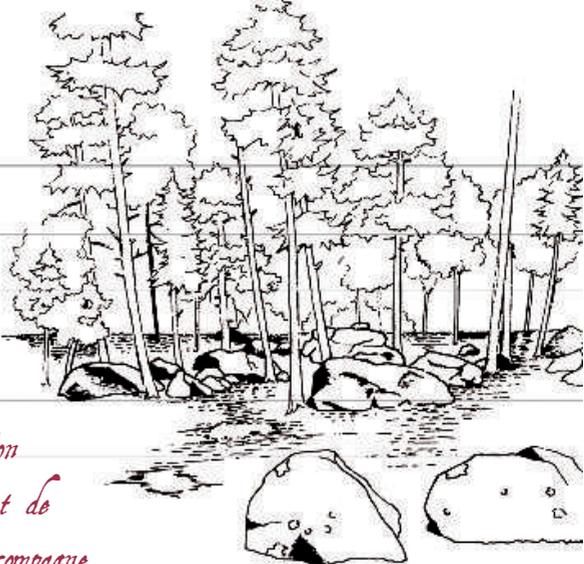


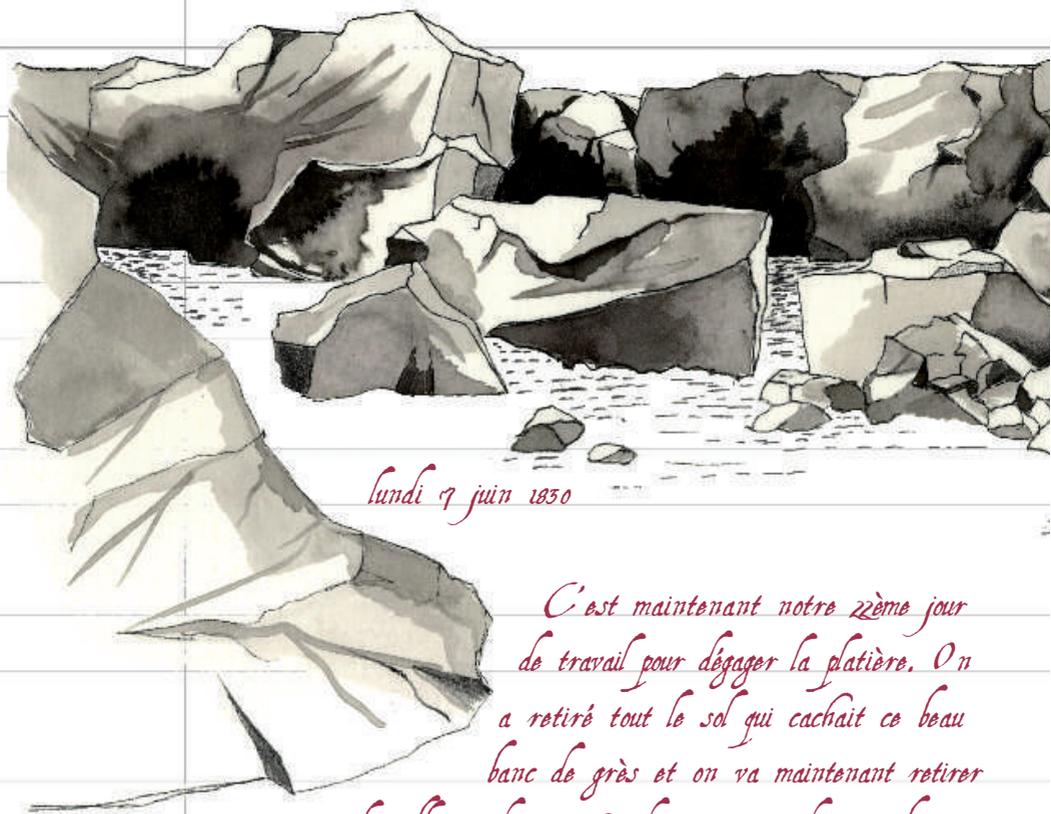
Mercredi 12 mai 1850

J'ai donné rendez-vous
à mes hommes à bhoo
route du Treillage
et je leur ai annoncé
la bonne nouvelle. Mon
fils Gustave qui vient de
fêter ses 15 ans m'accompagne
comme souvent. Il apprend le métier.

Un métier dur mais je n'ai rien d'autre à lui offrir, il n'y
a que ça que je sache faire.

Comme souvent, on a partagé le pain et le vin et, puisque
le temps nous le permettait, nous sommes allés en haut, sur
le Long Boyau pour voir la concession. Nous avons pris un
petit passage qui monte à travers le Chaos et ses blocs énormes.
Flavio avait raison. Impossible de passer par là pour descendre
les pavés. Je vais en faire part
à Monsieur André.

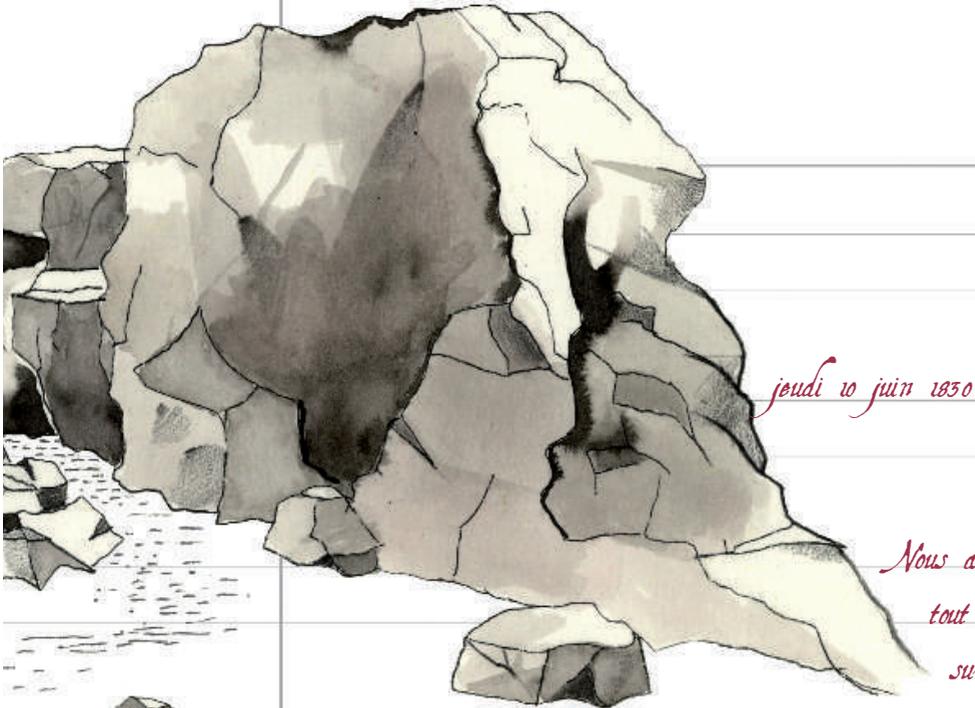




lundi 9 juin 1930

C'est maintenant notre 22ème jour de travail pour dégager la platière. On a retiré tout le sol qui cachait ce beau banc de grès et on va maintenant retirer le sable en dessous afin de pouvoir rapidement abattre notre premier bloc. Je sens l'équipe très excitée à l'idée de sortir de belles pièces. Et pour ne rien gâcher, nous avons une vue magnifique sur toute la forêt en contrebas. Aucune construction ni habitation à perte de vue...

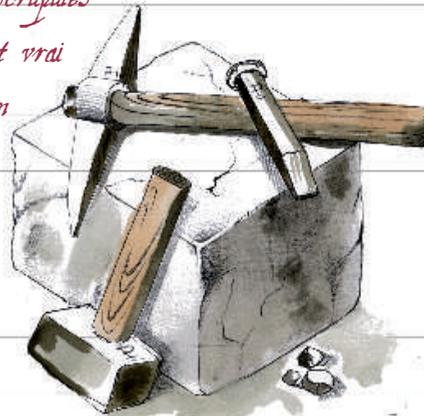
Il est vrai que le lieu est agréable quand il y a un peu de vent. La poussière s'évacue vite et les conditions de travail seront bonnes pour les mois qui viennent. Je dois produire 55 000 pavés et 600 bordures pour la fin de l'automne. En dessous du maximum autorisé de 12000 pavés par carrière et par an.



jeudi 10 juin 1850

*Nous avons enfin
tout le matériel
sur place et
ce matin était un jour important. Il
nous fallait décider du tracage sur la platière pour préparer notre
premier abattage. C'est de ma responsabilité.*

*Tous mes outils ont une marque particulière : mes initiales J. P.
gravées. Je fais cette marque parce qu'il arrive que nos outils
disparaissent. Il y a peu de vols entre nous mais certains qui
exploitent en douce n'ont pas de scrupules
et se servent chez les autres. Il est vrai
que les outils coûtent très chers et on
passe assez de temps à les forger
pour y faire attention. Sur le site,
il y en a pour environ 500 francs.*



mercredi 30 juin 1850

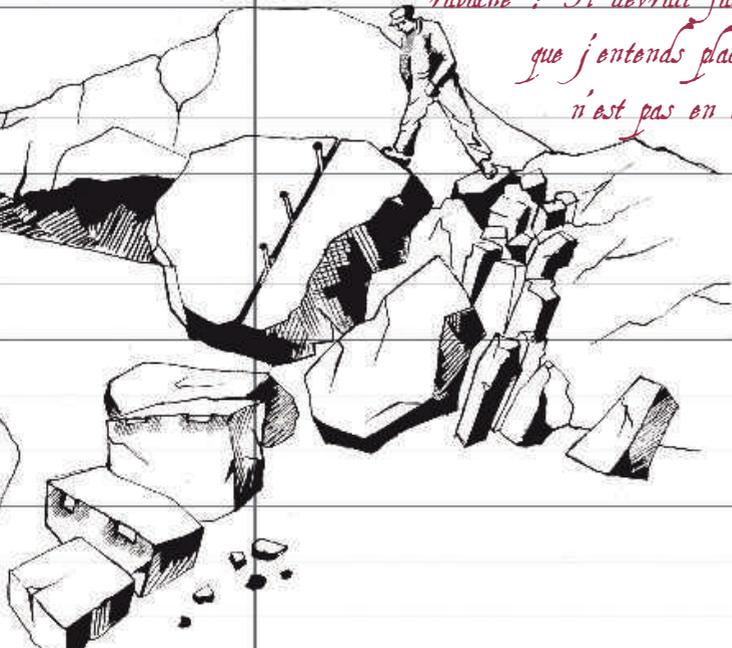


L'équipe est efficace et les coups de nos masses sur les coins métalliques ont eu raison du banc de grès. Nous avons enfin réussi à abattre notre premier bloc. Il est parti comme il fallait et la veine est bonne.

Chacun a pu préparer son abri pour débiter. Le soleil de ces derniers jours tape fort et là-haut, nous avons très peu d'ombre.

M. Legz, le commissaire carrier, est passé hier avant la tombée du soleil pour s'assurer que nous ne prenions pas des risques insensés et que nous avions bien notre livret avec nous. Il nous a rappelé fièrement que nous n'avons pas le droit de travailler avant le lever du soleil, ni après le coucher, ni les dimanches et jours fériés.

On connaît la chanson, cela fait 5 ans qu'il nous la rabâche ! Il devrait faire attention ; la gronde que j'entends place de l'Etape aux vins n'est pas en sa faveur.



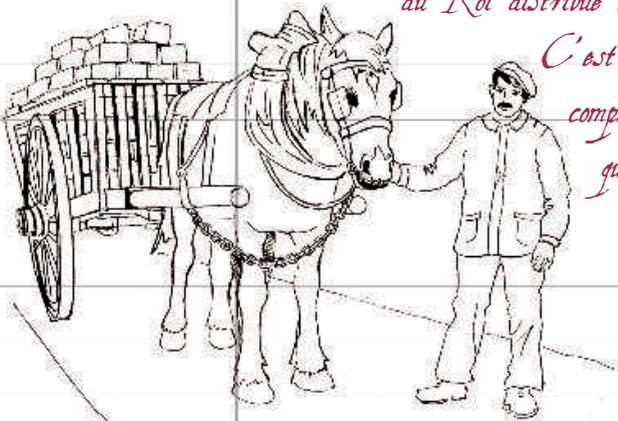
Lundi 9 aout 1850

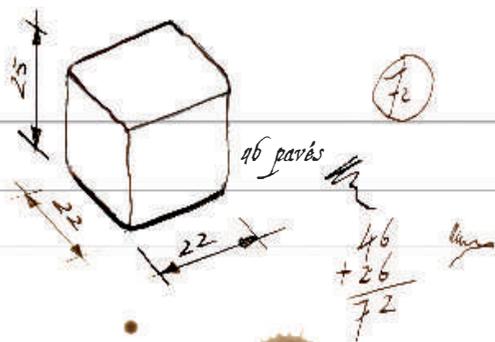
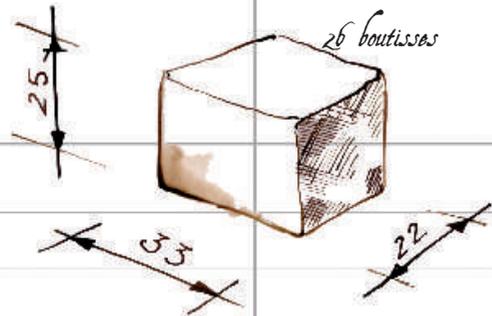
Ce matin, je suis allé voir Emile un peu plus loin sur le Long Boyau.

Il vient de finir une voie de vidange avec 2 belles lignes de grès en haut de la platière et est en train d'aménager avec ses hommes le chemin qui descend vers les gorges. J'y vais pour savoir s'il a besoin d'écales pour continuer à stabiliser la voie. C'est important car c'est par là que nous évacuerons notre production et les bandages métalliques de nos roues de fardier nécessitent d'avoir une voie résistante. De toute façon, nous, là-haut, nous déversons ces chutes de taille dans la pente ; autant qu'elles servent à quelque chose. Normalement, depuis l'ordonnance royale de 1825, c'est à l'Administration forestière d'entretenir ces chemins. Emile me dit qu'il travaille maintenant pour elle et qu'il est payé ainsi, indirectement, par les taxes sur l'extraction des pavés. Ces administrateurs sont vraiment tordus. Enfin, comme ça, il a au moins du boulot !

Non pas qu'il n'y ait pas de grès à extraire mais la Maison du Roi distribue les autorisations au compte-gouttes !

C'est un vrai manque à gagner. Sans compter ce malheureux droit de fortage qui nous étouffe tous.





lundi 20 septembre 1850

Ce matin, alors que je jetais un œil sur le transport de notre marchandise sur la route faite par Emile, Malopatte, un de mes hommes préposé au portage des pavés du fait de sa patte falte, est venu me voir. Il m'a invité à la réunion secrète qui avait lieu ce soir, à l'endroit où commence le grand front de taille du secteur. Beaucoup d'entre-nous n'arrivent plus à joindre les deux bouts et l'idée circule de marcher sur Fontainebleau et d'obtenir des changements par la force s'il le faut



mardi 25 novembre 1950



Je reprends mes notes que j'avais laissées tomber durant plusieurs semaines.

Depuis septembre et l'occupation de la maison de M Larminat, Conservateur des forêts, nous n'avons pas cessé de nous mobiliser.

Nos revendications ont fini par être en partie entendues et un nouveau règlement est sorti il y a quelques jours pour caler tout ça. J'apprends notamment que le droit de forçage a

été réduit, mais malheureusement pas supprimé. Messieurs Larminat et Lez ont démissionné ; le premier a été remplacé par un certain Marrier de Bois d'Hyver, le second a vu son poste de commissaire carrier supprimé. Enfin, nous avons le droit de vendre à notre compte le grès tendre aux particuliers.

Ce qui est vraiment une bonne chose. Mais le Roi

se réserve toujours les grès durs pour le service public, sous la surveillance des ingénieurs des Ponts et Chaussées...



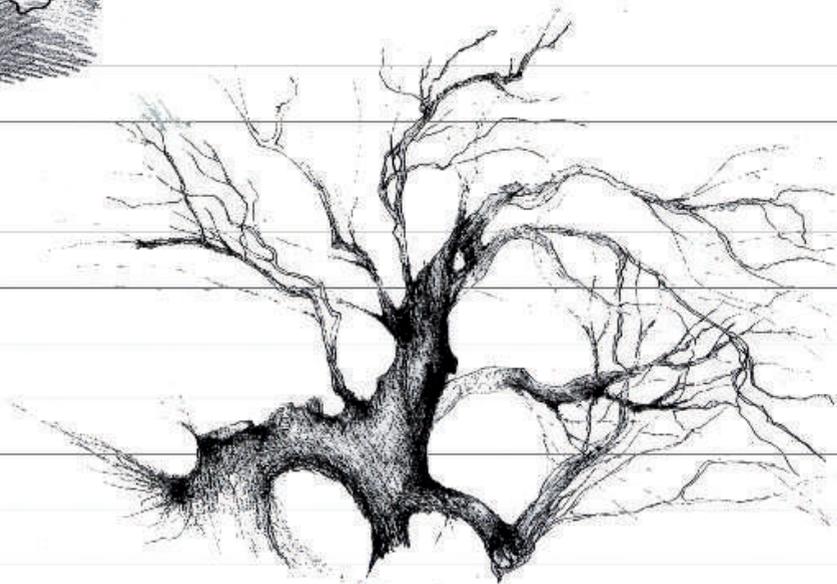
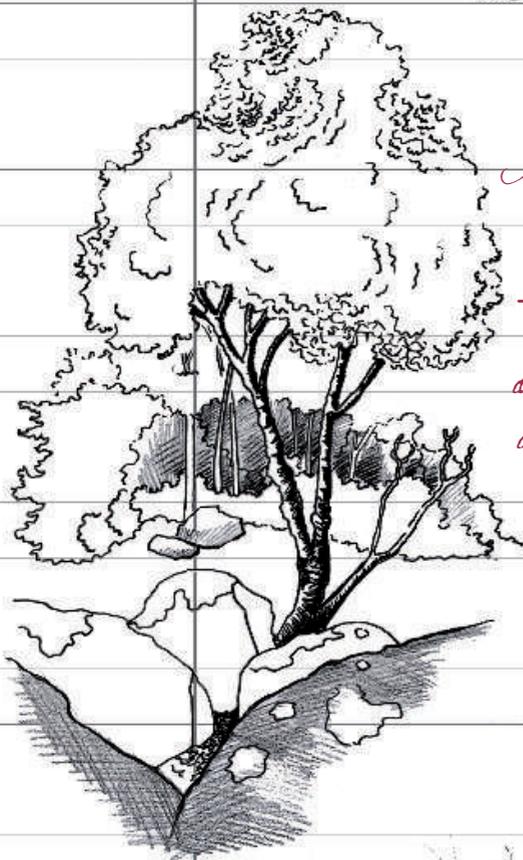
vendredi 15 mars 1955



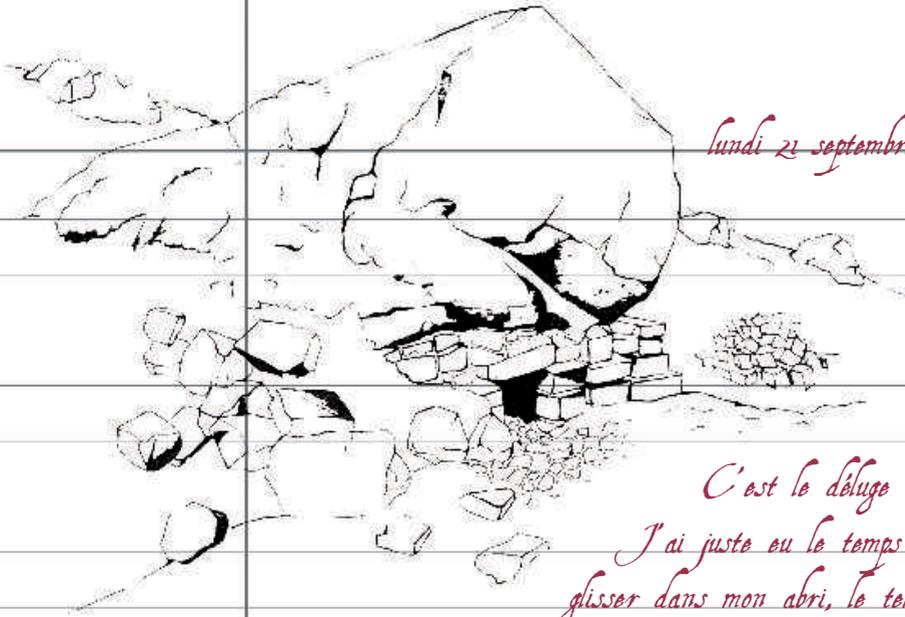
Jean, un ami chasseur, vient de me rapporter mon lièvre que j'avais égaré pendant les échauffourées de 1930.

Heureusement, durant ces cinq années, je n'ai été interpellé qu'une fois, alors que je braconnais un lièvre.

Enervé, j'ai poursuivi le garde qui a fui sans demander son reste...



lundi 21 septembre 1955



*C'est le déluge dehors.
J'ai juste eu le temps de me
glisser dans mon abri, le temps que
l'averse passe. Je m'en sers pour cacher mes outils et m'abriter
à l'ombre ou au chaud selon les saisons. C'est un abri de
première classe, m'avait un jour déclaré Malopatte un peu jaloux.
En effet, il est de bonne taille et la cheminée est un plus
appréciable à la mauvaise saison !*



mardi 22 septembre 1875

C'est la catastrophe, Paris vient d'exclure le pavé de Fontainebleau du nouveau cahier des charges des entrepreneurs du pavé de Paris. Qu'allons-nous devenir ?... C'est vrai que certains voyous leur ont fournis du grès trop tendre, mais pourquoi mettre tout le monde dans le même sac ! Si seulement messieurs les ingénieurs en chef des départements de Seine et Seine-et-Oise n'avaient rien dit ...

vendredi 25 avril 1875



Mon petit-fils vient de naître !
Me voilà grand-père d'un petit
Louis à 46 ans ! Mon fils
Gustave a une santé fragile et j'avais
abandonné l'idée d'avoir une descendance.

mardi 1^{er} juillet 1875

Depuis 3 ans, le pavé de Fontainebleau et de Nemours ne représente plus qu'un quart des fournitures de la ville de Paris. Et voilà qu'aujourd'hui on nous annonce qu'il va falloir travailler encore plus car Paris vient d'augmenter le droit de fortage. Nous n'avions jamais eu autant à payer depuis 15 ans !

mardi 26 juin 1899



J'ai fait une étrange rencontre ce matin. Un certain Denecourt m'a proposé de prendre mes déchets de carrières et de me payer pour aménager certains chemins, faire des escaliers dans la forêt. Tout fier, il m'a donné un guide pour faire des promenades en forêt. Depuis un an, le fou a même balisé ces sentiers de grands traits bleus. Comme si la forêt était là pour s'y promener ! Je lui ai quand même indiqué les ravelins dans lesquels il pouvait piocher ses pierres et, pour la main d'œuvre, j'ai orienté vers Emile qui avait du mal à joindre les 2 bouts.

mercredi 2 avril 1851



On a perdu Malopatte en décembre de l'année passée. Il n'a pas pu réagir assez vite pour éviter un bloc. C'était le sixième de l'année. Une vraie hécatombe. L'ingénieur en chef des Mines, en tournée d'inspection en Seine-et-Marne à cette période, a alors accru la pression sur nous autres, alors que l'Inspecteur des forêts lui avait fait part des difficultés qu'on éprouvait. Limiter les accidents n'arrangera rien à notre situation. Ça fait partie du métier, quand ce n'est pas la silicose qui nous ronge.

jeudi 6 aout 1857



Aujourd'hui, Louis vient de finir son premier pavé sur la carrière du Sommet, à 600 mètres à peine de l'endroit où nous avions préparé notre première révolte avec Malopatte et les autres.

J'ai marqué son 1er pavé de mes initiales et l'ai rangé soigneusement dans mon coffre, une tradition familiale.

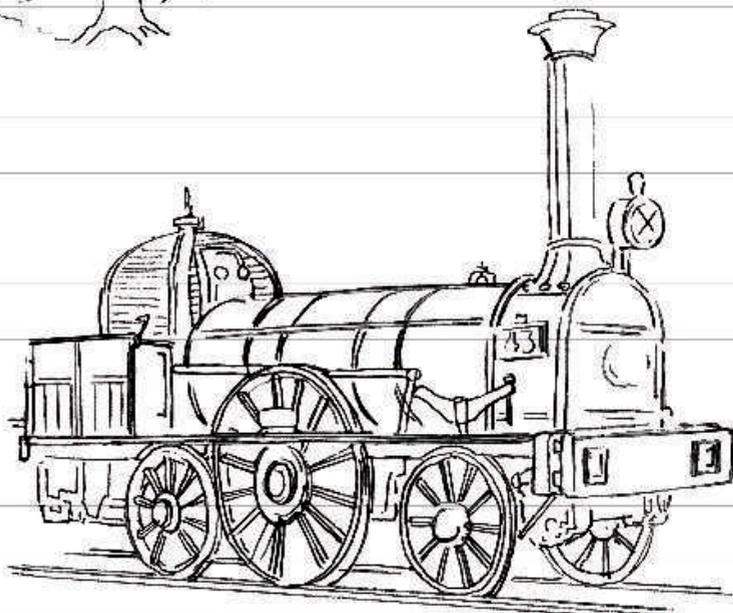


vendredi 7 aout 1859

Je pars une dernière fois au village pour casser la croûte,
et discuter avec mes camarades. Il n'y a que les carriers qui
connaissent vraiment cet endroit situé de l'autre côté des
Gorges. C'est un peu notre lieu de rassemblement.

Un lieu que je vais regretter mais
je crois que j'ai fait mon temps.

Et puis, on sent qu'on dérange
maintenant. Les regards des bourgeois
qui arrivent par le train depuis 7 ans
ne trompent pas ... La forêt devient un
joli parc à Demoiselles !



lundi 29 juin 1861

Voilà, ce seront mes dernières lignes. Je viens de tout relire et j'en ai les larmes aux yeux. Cela fait 6 mois que je n'ai pas mis un pied dans la forêt ni même dans une carrière. Ma poitrine me brûle et j'ai le souffle court. Je vais refermer mon livret et le ranger dans mon coffre. Contre mon avis, Louis qui a maintenant 16 ans, a repris ce métier dur et sans avenir ...
... Ce Denecourt que j'avais rencontré il y a 12 ans fait maintenant du bruit autour de l'exploitation dans les Gorges du Houx. Pour ne rien arranger, le journal des Mines et des Eaux et Forêt le soutient dans sa critique de la gestion de l'exploitation ainsi que de la qualité du grès extrait. Pour qui se prend-il ce vieux soldat ? Lui a peut-être des rentes pour vivre, mais, pour nous, le grès, c'est notre seule gagne-pain !



